

CLARTÉ

N°398 Décembre 2020

Mensuel d'informations municipales



Dossier : Insertion professionnelle

Élection du Conseil Municipal des Enfants en janvier (p.5)

Soutenons nos commerçants et artisans (p.6)

Quai de La Loire : deux mois de travaux (p.8)



OCTOBRE



La ville se pare des couleurs de l'automne

Du 19 au 23 octobre, les espaces verts ont habillé la ville aux couleurs de l'automne. Les jardiniers préparent depuis juillet les plants de chrysanthèmes, qui demandent soins et attentions. Ce sont ainsi 2 000 pieds qui ont été installés sur le parvis de la mairie, au rond-point des Atlantes, avenue Jean-Bonnin, à la gare, au cimetière et à la résidence autonomie La Diablerie, afin de donner à la ville des couleurs chaudes jusqu'à l'arrivée de l'hiver.



22 OCTOBRE



Hommage à Samuel Paty

La municipalité a rendu hommage à Samuel Paty, ce professeur d'histoire-géographie assassiné dans les Yvelines le 16 octobre. « Nous pleurons Samuel Paty, parce que des barbares l'ont assassiné [...] La radicalisation, l'intégrisme, le dévoiement d'une religion ont trop souvent conduit à commettre l'abominable, l'impensable, le pire, cela doit cesser. » À la suite du discours d'Emmanuel François, maire de Saint-Pierre-des-Corps, une minute de silence a été respectée. La Marseillaise a clôturé cette cérémonie. C'est le lundi 2 novembre, jour de rentrée scolaire après les vacances d'automne, que l'ensemble des écoliers, collégiens et lycéens (photo) de la ville ont rendu un dernier hommage à Samuel Paty. Les enseignants ont ainsi lu la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs à leurs élèves, avant de respecter une minute de silence.



17 OCTOBRE

De la rêverie avec le spectacle Moults Ronds

Inspiré des légendes indiennes, le spectacle Moults Ronds de la compagnie Switch a transporté les enfants et leurs parents dans un univers imaginaire apaisant autour du rond et du cercle. Les enfants, au plus près de la scène, pouvaient s'émerveiller devant ce théâtre objets. Moults Ronds était la première animation du festival d'automne des petits, Splash, qui devait se tenir en octobre et novembre. Le confinement, qui a débuté fin octobre, n'a pas permis de maintenir cet événement dans les différents lieux culturels de la ville : bibliothèque, centre culturel et école de musique.



26 AU 30 OCTOBRE

Stages multi-activités pour les jeunes en automne

Durant les vacances d'automne, le service municipal de la jeunesse a proposé aux 11-15 ans un stage multi-activités, sous le label ACM (Accueils collectifs de mineurs) apprenants. Pendant cinq jours, ce sont une quarantaine de jeunes, filles et garçons, qui ont profité des activités. Au programme de la semaine : couture, tennis, cinéma, cuisine, activité coopérative animée par les jeunes en partenariat avec l'UFOLEP, animation sur le respect de l'autre et la maîtrise de soi avec l'association Krav Maga, etc. Les jeunes ont également découvert le céfifoot, l'équivalent du foot pour les personnes en situation de handicap visuel.



Des activités culturelles pour les élèves

Les enfants continuent de bénéficier des activités culturelles dans le cadre scolaire durant le confinement. Cette démarche s'inscrit dans le respect des gestes barrières et en accord avec l'Éducation nationale. Ainsi, les 6, 12 et 13 novembre, le centre culturel a accueilli les enfants scolarisés à Saint-Pierre-des-Corps pour leur présenter le spectacle *La conférence du rêve* de la compagnie du Théâtre du Sous-Sol.



Commémoration du 11 novembre 1918

Il y a 102 ans, le 11 novembre 1918, l'armistice de la Première Guerre mondiale était signé à Rethondes. La commémoration s'est tenue en petit comité au Monument aux morts du cimetière afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur. Emmanuel François, maire de Saint-Pierre-des-Corps, Jean-Gérard Paumier, président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire, un porte-drapeau et trois anciens combattants étaient présents pour rendre hommage aux poilus de notre commune. 109 morts dont 4 après l'armistice des suites de leurs blessures et 13 disparus. Nous n'oublions pas. Et portons haut et fort ce pour quoi ils se sont battus : la paix.



Des jobs dating adaptés

La Semaine de l'emploi, qui aurait dû se tenir en mars, a été reportée en novembre sous la forme de jobs dating. Une quinzaine de candidats étaient présents le lundi 9 novembre à la salle de la Médaille pour rencontrer les sociétés AXHOME et O2. Amelis, Jussieu, Kéolis Fil Bleu, Meccoli, RGIS, SNCF Technicentre, SNCF Réseau, Vitamotor ont quant à eux organisé leurs rencontres de façon virtuelle le reste de la semaine.

Motifs d'espoir



Les vacances de Noël approchent : comment se feront-elles ? Pourrons-nous voir nos proches, profiter de ces réunions en famille ? Comment faire, dans un contexte délétère, pour retrouver un peu de chaleur humaine ?

Toutes ces questions m'amènent à vous dire qu'il ne faut pas perdre espoir.

Espoir de rouvrir son commerce ou de reprendre son activité professionnelle. Espoir de se retrouver, de partager de bons moments ensemble, de sortir, de faire du sport en équipe. Espoir de se promener, d'accéder à la culture, de se soigner dignement et à temps. Espoir de se libérer de cette chape de plomb imposée par l'épidémie. Enfin, l'espoir d'un vaccin susceptible de nous protéger pour vivre normalement.

Et pour notre ville ? Il y en a eu, des motifs d'espoir, au cours du mois qui vient de s'écouler. La visite de Mme Brigitte Klinkert, ministre déléguée à l'Insertion professionnelle, nous a permis de réunir autour d'une même table tous les acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion. Une énergie largement récompensée par les retours positifs et les projets suscités par cette visite que vous pourrez découvrir dans notre dossier (p. 9 à 11).

Des nombreuses réunions ponctuent notre quotidien pour lancer les grands chantiers nécessaires à la rénovation de notre commune : la Rabaterie, la place de la mairie, la gare, la ZAC (zone d'activité commerciale) de Rochepinard et la piscine... Bien sûr, la ville à elle seule, ne pourra pas supporter les investissements nécessaires. En partenariat avec la métropole, les villes voisines, les conseils départemental et régional, la préfecture, l'Etat et l'Union européenne, tous seront associés à la modernisation de Saint-Pierre.

Écoles et crèches n'ont pas été épargnées par l'épidémie et nous demeurons mobilisés aux côtés du personnel pour gérer cette crise. Nous avons confiance dans notre futur Conseil Municipal des Enfants, (voir p.5). Confiance aussi dans l'inventivité des bénévoles, la créativité du personnel de la bibliothèque qui pratique le Click & Collect pour qu'un prêt de livres puisse se tenir. Confiance dans notre marché du samedi, fleuron de Saint-Pierre, que la municipalité travaille à maintenir ouvert dans les meilleures conditions sanitaires.

Prenez soin de vous. Je vous souhaite de belles fêtes.

Emmanuel François
Maire de Saint-Pierre-des-Corps

MAIRIE

02 47 63 43 43

34 av. de la République
Horaires d'ouverture : du
lundi au vendredi de 8h30 à
12h30 et de 13h30 à 17h.

VOS ÉLUS

sur rendez-vous
02 47 63 43 43

**CONCILIATEUR
POINT D'ACCÈS
AU DROIT
MÉDIATION EMPLOI
AIDE CAF**

02 47 63 44 60

Maison de l'Aubrière
rue de l'Aubrière

• **Le conciliateur** essaie de régler à l'amiable les conflits entre particuliers. **Mardi 8 décembre** de 14h à 17h sur rendez-vous, au 02 47 63 44 60.

• Informations sur les droits et devoirs de chacun face aux problèmes juridiques quotidiens au **point d'accès au droit**. Permanence mardi matin et jeudi de 14h à 17h.

• **Permanence médiation emploi**, pour l'accompagnement dans les recherches d'emploi,

assurée par ID37 sur rendez-vous au 02 47 37 95 44, le **jeudi 3 décembre 2020** de 9h à 12h.

• **Association, comment faire ?** Permanence assurée par ID37 pour aider à la création et au fonctionnement d'associations. Tous les mercredis de 14h à 17h. 07 83 97 23 58.

**ARCHITECTE
COLORISTE**

02 47 63 44 09

Centre technique
1 rue Robespierre

• Vous construisez ou réaménagez une maison ? Rencontrez un **architecte-coloriste** sur rendez-vous **vendredi 4 décembre** de 9h à 12h et de 14h à 17h.

**CENTRE MUNICIPAL
DE SANTÉ**

02 47 63 43 60

12 rue Rosenberg

• **Consultations de médecine générale** sur rendez-vous : lundi 8h30-12h/14h-19h, mardi 8h30-12h, mercredi 14h30-19h, jeudi 8h30-

12h/14h-18h, vendredi : 8h30-12h/13h30-17h. Sans rendez-vous samedi de 10h30 à 12h.

• **Dépistage diabète** : pas de dépistage au mois décembre.

• **Soins infirmiers au cabinet** : sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

www.saintpierredescorps.fr/index.php/centre-municipal-de-sante

www.saintpierredescorps.fr/index.php/centre-municipal-de-sante

BIBLIOTHÈQUE

02 47 63 43 17

4 rue Henri-Barbusse
L'inscription à la bibliothèque est gratuite pour les habitants. Les horaires : Adultes : mardi 10h-12h et 14h-19h, mercredi et vendredi 10h-12h et 14h-18h30, samedi 10h-12h30 et 14h-17h. Jeunesse : mardi 16h-19h, mercredi 10h-12h et 14h-18h30, vendredi 16h-18h30, samedi 10h-12h30 et 14h-17h.

LE CARNET**Naissances**

Abdel-Samad SALEM MOHAMED, Haytham TAOUFIK, Fantine MEUNIER, Sara HELBERT CRUCHET, Ciliafelle LOEMBA-IBINDA.

Correctif : Loup Bertrand Bodin (Clarté Novembre 2020)

Décès

Madeleine GUILLOT veuve MOREAU, Patricia JOURDIN, Françoise BINOS épouse MERCIER, Renée BUELLONI.

**MARDI 15 DÉCEMBRE**

SALLE DES FÊTES - 18H30

OUVERT AU PUBLIC
PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Relève des compteurs d'eau

Elle doit être effectuée une fois par an par la régie de l'eau pour calculer votre consommation réelle et établir votre facture de fin d'année. **Elle s'effectuera jusqu'à fin décembre.** En cas d'absence lors du passage du releveur, vous trouverez un carton dans votre boîte aux lettres pour réaliser votre relevé vous-même et informer la régie de l'eau. Renvoyez le carton complété à l'adresse indiquée ou téléphonez au 02 47 80 11 00 pour transmettre le relevé. **Sans retour de votre part, votre facture sera basée sur un index estimé, ce qui pourrait entraîner une surfacturation.**

**Dépistage au Covid-19**

Deux laboratoires de Saint-Pierre-des-Corps proposent le dépistage du Covid-19, gratuit et sans ordonnance (résultats en 24 heures) :

• **Laboratoire Cerballiance** : du lundi au vendredi entre 14h à 17h. Sans rendez-vous ou sur rendez-vous au 02 47 46 22 11 ou sur le site www.doctolib.fr (laboratoire-cerballiance-saint-pierre-des-corps-curie). Prélèvements passage Emmanuel-Chabrier, salle n°3 (entre la mairie et la bibliothèque).

• **Laboratoire ABO Centre** (66 rue de la Rabaterie) : du lundi au vendredi de 10h à 13h30 et de 14h à 17h. Prélèvement sans rendez-vous.

Les personnes doivent se munir de leur carte vitale, ou de leur attestation de sécurité sociale et/ou de leur pièce d'identité, ainsi que d'un masque.

Téléthon - Les Ailes de l'espoir

L'association Les Ailes de l'espoir organise le Téléthon, samedi 5 décembre, de 9h à 13h devant la salle des fêtes (avenue de la République). Tous les profits seront reversés au Téléthon.

SUR L'AGENDA DU MAIRE EN DÉCEMBRE

Mardi 1^{er} : Comité de pilotage du conseil local de santé mentale. Commission politique de la ville et habitat. **Jeudi 3** : Bureau métropolitain. **Lundi 7** : Rendez-vous avec le collectif tram, Monsieur Boulanger, vice-président à la Métropole délégué à la Politique des mobilités et au schéma cyclable, et des représentants du Syndicat des mobilités. **Mardi 8** : Visite de la mairie pour des enfants de l'école Paul-Louis-Courier dans le cadre du Conseil Municipal des Enfants. Conseil d'administration de la caisse des écoles. **Mercredi 9** : Semaine de la laïcité au collège Pablo Neruda. Assemblée générale de Citya / Grand-Mail, au centre culturel. **Jeudi 10** : Réunion "Convention renouvellement urbain" en préfecture. Rendez-vous VTH et Crédit Lyonnais. Comité syndical des mobilités. **Samedi 12 et dimanche 13** : Distribution des colis de Noël aux 75 ans et plus. **Mardi 15** : Conseil municipal. **Jeudi 17** : Conseil métropolitain.

www.saintpierredescorps.fr
CLARTÉ

Mensuel d'informations
municipales
de Saint-Pierre-des-Corps
Décembre 2020
n° 398

- Directeur de la publication : Emmanuel François
- Réalisation : Amélie Barbotin Tatiana Lorilleux, Anne-Lise Pauchet
- Impression : Vincent imprimeries, Tours
- Tirage : 9 500 exemplaires
- Dépôt légal : novembre 2020
- ISSN n° 1257-5216

Élection en janvier du Conseil Municipal des Enfants



Annoncé dans le dernier numéro de *Clarté*, le conseil municipal dédié aux enfants est un projet qui s'inscrit dans une démarche éducative, pédagogique et citoyenne, permettant aux élèves de CM1 et CM2 de devenir élus et d'exprimer leurs idées et

projets pour la ville. Une fiche d'inscription leur sera transmise par leur enseignant en décembre pour présenter leur candidature. Accompagnés de leurs parents, ils déposeront cette fiche en mairie, au service scolaire, avant le vendredi 8 janvier 2021.

Les élections se tiendront du 18 au 22 janvier, dans les six écoles élémentaires de la ville. Les élèves du CP au CM2 éliront leurs représentants au sein de leur école. Ce seront ensuite les directeurs des établissements qui transmettront l'urne avec les votes de leur école à la mairie afin de réaliser le dépouillement.

Fin janvier, vous découvrirez les noms des 35 élus du Conseil Municipal des Enfants de Saint-Pierre-des-Corps. Il y aura sept représentants à Paul-Louis-Courier, République et Pierre-Sémard, six à Henri-Wallon, cinq à Viala et trois à Joliot-Curie.

Annulation de Radio Saint-Pierre Express

En raison de la crise sanitaire, Radio Saint-Pierre Express ne se tiendra pas du 14 au 18 décembre.

Chaque année, la manifestation organisée par le service municipal de la jeunesse réunie les élèves et acteurs de la ville pour échanger sur différents sujets par le biais d'une radio éphémère.

Nous vous donnons rendez-vous en 2021 pour la prochaine édition.



L'histoire du conseil municipal et des maires

En janvier, une exposition sera proposée en mairie sur le thème des maires et du conseil municipal à Saint-Pierre-des-Corps, dans le cadre de la mise en place du Conseil Municipal des Enfants. Réalisée par l'archiviste de la ville, Christine Faure, l'exposition présentera la vie municipale de Saint-Pierre, de 1792 à nos jours. « *L'exposition sera l'occasion de découvrir les grands moments qui ont marqué l'histoire des conseils municipaux et des maires par le biais de photos et de documents d'époque* » se réjouit-elle. En avant-première, une photo de l'exposition : un conseil municipal organisé par le maire Jacques Vigier avec les enfants et leurs instituteurs (29 janvier 1978).



Campagne de sensibilisation face au Covid-19



La campagne de communication dans les rues de Saint-Pierre-des-Corps

Face à l'épidémie de Covid-19, Tours Métropole Val-de-Loire, en association avec les 22 communes qui la composent, a mis en place un vaste dispositif de sensibilisation et d'information à destination des habitants.

En plus d'une campagne de communication au ton volontairement décalé et personnalisée à chaque ville, un espace numérique dédié à la crise sanitaire a été créé. Vous y retrouverez des lettres d'informations pour suivre l'actualité de la crise sanitaire sur le territoire, les gestes-barrières à adopter, les lieux de dépistage, les aides aux entreprises...

Toutes les informations sur :
www.tours-metropole.fr/covid-19

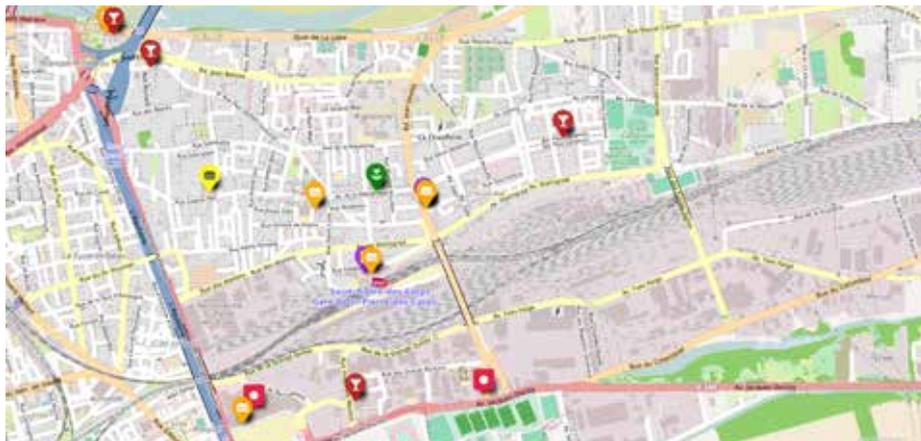
Recyclage des masques

30 points de collecte sont mis en place pour recycler les masques chirurgicaux et en tissu dans les 22 communes de la Métropole, à l'Hôtel métropolitain (60 avenue Marcel Dassault à Tours) et dans les sept déchèteries.

Les masques seront lavés pour éviter toute contamination et transformés en combustibles solides de récupération. Ils serviront ainsi à alimenter les chaudières des usines.



Soutenons nos commerçants et artisans



Avec le nouveau confinement, les commerces dits « non essentiels » ont fermé leurs portes. La municipalité de Saint-Pierre-des-Corps, par l'intermédiaire de Marion Persiani, adjointe en charge des entreprises, des commerces, de l'artisanat et de l'emploi, est allée à la rencontre des commerçants du centre-ville pour leur réaffirmer le soutien de la mairie dans ce contexte difficile.

Au cours du mois de no-

vembre, nous avons mis en place une carte interactive afin de recenser tous les commerces de ville. Cela permettra d'avoir en quelques clics toutes les informations du commerce : type d'activité, adresse, téléphone, mail, réseaux sociaux, ouverture au public et horaires, livraison, Click & Collect, informations complémentaires.

Cette cartographie est évolutive, vous pouvez

contribuer à son enrichissement. Pour compléter la carte, il vous suffit d'envoyer un mail à alpauchet@mairiespdc.fr. Nous mettrons celle-ci à jour régulièrement.

Carte des commerces, artisans et entreprises de Saint-Pierre-des-Corps : rendez-vous sur saint-pierredescorps.fr rubrique *Vivre à Saint-Pierre*, puis *Commerces, artisans et entreprises*.

Faire son stage de 3^{ème} en mairie

En ce contexte de crise sanitaire, nous sommes conscients qu'il est compliqué pour les élèves de 3^{ème} de trouver un stage.

C'est la raison pour laquelle l'Éducation Nationale les rend facultatifs pour la période 2020-2021.

Les élus en charge de l'éducation et de la jeunesse ont fait le choix de maintenir l'accueil des stagiaires en mairie. L'ensemble des services municipaux (techniques, administratifs, culturels, scolaire, jeunesse, financier, juridique...) ainsi que le cabinet du maire et les élus pourront les accueillir.

Les collègues ont été informés de la démarche dès le mois septembre.

Une lettre de motivation doit être envoyée au service ressources humaines à l'adresse mail suivante : rh@mairiespdc.fr



Grippe : campagne de vaccination au centre municipal de santé

Jusqu'au jeudi 10 décembre, le centre municipal de santé organise des séances de vaccinations contre la grippe, sur rendez-vous, les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h30.

Comment se faire vacciner ? La vaccination est pratiquée par un médecin ou une infirmière.

- **Sans prescription médicale préalable** : le patient remet l'imprimé nominatif CPAM volets 1 et 2 au professionnel de santé qui effectuera la vaccination.

- **Sur prescription médicale** : pour les primo-vaccinés, les femmes enceintes, les -18 ans ou les personnes souhaitant se faire vacciner et n'ayant pas de bon de prise en charge nominatif. Si le vaccin est pratiqué par une infirmière, l'ordonnance doit comporter la prescription du vaccin (pour délivrance par la pharmacie) et préciser la mention « à faire pratiquer par l'infirmière ».

Le port du masque est obligatoire lors de la vaccination. Si vous avez de la fièvre ou l'apparition de symptômes évoquant le Covid-19, veuillez nous contacter pour annuler votre rendez-vous.

Centre municipal de santé, 12 rue Rosenberg
02 47 63 43 60

Le repas de Noël des anciens annulé et remplacé par un cadeau

Au vu de la situation sanitaire, le traditionnel repas de Noël des anciens est annulé. Chaque année en décembre, ce temps de convivialité réunit des centaines de personnes. La municipalité tient malgré tout à transmettre une attention aux personnes âgées de 75 ans et plus. Les aînés ont ainsi reçu un courrier d'informations en novembre, leur permettant de choisir un présent parmi les trois propositions ci-après : le livre *L'Almanach illustré de la Touraine*, une plante ou un repas de fête préparé par les cuisiniers de la commune. Ceux-ci recevront leur cadeau le samedi 12 ou le dimanche 13 décembre.



Rendez-vous en 2021 pour la Corrida de Saint-Pierre

En raison de la crise sanitaire du Covid-19, la Corrida de Saint-Pierre-des-Corps ne se tiendra pas fin décembre.

C'est la première fois depuis 1994, date de sa première édition, que l'événement sportif est interrompu. Chaque année, cette manifestation organisée par l'USSP Athlétisme et soutenue par la ville réunit plus de 500 participants. Rendez-vous en 2021 pour la prochaine édition.



du lundi 9 novembre 2020

Vœu pour le déploiement de la 5G

Le conseil demande un moratoire sur le déploiement de la 5G, l'installation des matériels et l'attribution des fréquences, et un vaste débat public sur les objectifs sociétaux qui justifieraient un tel déploiement ; demande que ce moratoire dure au minimum jusqu'à publication et débat sur les rapports de l'ANSES et de l'ADEME ; refuse toute implantation de nouvelle antenne de téléphonie sur le territoire de la commune jusqu'à la fin de ce moratoire. 2 Abstentions (M.Lambert-C.Bonnard)

Règlement intérieur

Le conseil adopte le règlement intérieur du conseil municipal. Votes : 9 Contre (M.Soulas / M.Drici-Kouba / L.Allyabsgran-Quintard / C.Rosmorduc / P.Leroy / G.Mouche / C.Lala / C.Jeanneau / F.Lefevre).

Commissions municipales

Création de la commission Vie associative et modification dans les commissions mises en place en juillet dernier. Unanimité.

Association des communes riveraines de la Loire

Les représentants de la commune au sein de cette association sont : Emmanuel François (titulaire) et Christian Bonnard (suppléant). Votes : 6 Abstentions (M.Soulas / M.Drici-Kouba / L.Allyabsgran-Quintard / C.Rosmorduc / P.Leroy / G.Mouche).

Ouverture des commerces le dimanche

Dans les commerces de détail où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche, ce repos peut être supprimé par décision du maire, après avis du conseil municipal, et dans la limite de douze dimanches par année civile. Dans le souci de maintenir une cohésion à l'échelle de la Métropole, le conseil adopte les six ouvertures dominicales suivantes en 2021 : 1^{er} dimanche des soldes d'hiver, 1^{er} dimanche des soldes d'été, dimanches 28 novembre, 5, 12 et 19 décembre 2021 (période des fêtes de fin d'année). Votes : 8 Abstentions (M.Soulas / M.Drici-Kouba / L.Allyabsgran-Quintard / C.Rosmorduc / P.Leroy / G.Mouche / C.Lala / C.Jeanneau). 1 Contre (F.Lefevre).

Subventions exceptionnelle au CCAS

Le conseil décide de verser une subvention de 58 220€ pour financer l'octroi de prime aux agents du CCAS particulièrement mobilisés pendant la période du confinement et, pour couvrir les pertes de recettes du budget Service à domicile pour les prestations prévues en 2020 non exécutées et les dépenses exceptionnelles liées à la crise sanitaire Covid-19. Unanimité.

Subvention aux associations

La ville attribue une subvention

exceptionnelle de 1 000€ à l'association Diagonale pour couvrir les prestations d'arts plastiques non effectuées durant la crise sanitaire pour le compte du centre culturel. Votes : 2 Abstentions (C.Jeanneau / C.Lala). La ville met en place une convention avec la compagnie Cincle Plongeur avec une subvention de 3 500€, pour l'organisation du festival de danse *Les Pieds qui rient*, destiné aux tout-petits et à leur famille dans le quartier prioritaire de la Rabaterie. Unanimité.

Droits de place des marchés

Le conseil accorde aux commerçants une remise gracieuse à hauteur de 50% du montant de l'abonnement du 1^{er} semestre 2020 des droits de place des marchés. Et ce afin de ne pas pénaliser davantage les commerçants qui ont souscrit des abonnements pour les marchés hebdomadaires de la commune, et empêchés d'exercer entièrement leur activité pendant le confinement. Unanimité.

Décision modificative

Le conseil adopte une décision modificative du budget principal qui s'équilibre à 146 666.36€ dont + 139 011.70€ en fonctionnement et + 7 654.66€ en investissement. Votes : 8 Abstentions (M.Soulas / M.Drici-Kouba / L.Allyabsgran-Quintard / C.Rosmorduc / P.Leroy / G.Mouche / C.Lala / C.Jeanneau). 1 Contre (F.Lefevre).

Activités économiques et sociales : demande de subventions à TMVL

Tours Métropole Val-de-Loire a voté en mai 2020 un fonds de soutien aux activités économiques et sociales des communes dans le cadre des mesures prises pour lutter contre les conséquences économiques, sanitaire, sociales,... de la pandémie Covid-19. Ce fonds est plafonné à 2.50€ par habitant. La ville sollicite ce fonds pour les actions suivantes :

- Exonération partielle des loyers pour un montant maximum de 8 000€
- Exonération partielle des abonnements des droits de place pour le marché pour un montant maximum de 9 000€
- Subventions à certaines associations pour tenir compte des difficultés liées au Covid-19

pour un montant maximum de 5 000€

- Achat de matériel pour les agents pour maintenir des activités de service public dans le cadre du Covid-19 pour un montant maximum de 18 000€. Unanimité.

Directeur de cabinet

Le conseil vote la création d'un deuxième poste de collaborateur de cabinet exerçant les fonctions de Directeur de cabinet. Vote à bulletin secret : 10 Abstentions - 3 Contre - 19 Pour.

Plan de soutien Covid-19

Afin de soutenir les commerçants locataires dont l'activité est impactée par le Covid-19, le conseil accorde des remises gracieuses de loyers en fonction de l'activité (MS Coiffure, Infinie beauté, Brasserie de la mairie, Cani'chic, Mag presse, Michel Gressier) pour un montant total de 4 309.43€. Unanimité.

De même, le conseil procède à une remise gracieuse partielle des loyers de 50% de l'association Jumeaux et plus pour un montant total de 539.50€. Unanimité.

La dotation politique de la ville

Les communes défavorisées et présentant des dysfonctionnements urbains bénéficient de la dotation politique de la ville pour apporter un soutien aux quartiers prioritaires comme celui de la Rabaterie. Le conseil municipal approuve les projets inscrits (travaux à la Maison de l'Aubrière, à l'école maternelle Jacques-Prévert et à la cuisine centrale) ; ainsi que la demande de subvention pour participer à leur financement. Unanimité.

Partenariat avec UNICEF

La ville confirme à UNICEF France son souhait de devenir Ville candidate au titre de Ville amie des enfants pour le mandat 2020-2026. Un plan d'actions sera proposé et reposera sur les engagements suivants : le bien-être de chaque enfant et chaque jeune ; la lutte contre l'exclusion, la discrimination et pour l'équité ; un parcours éducatif de qualité ; la participation et l'engagement de chaque enfant et chaque jeune ; le partenariat avec UNICEF France. Votes : 6 Abstentions (M.Soulas / M.Drici-Kouba / L.Allyabsgran-Quintard / C.Rosmorduc / P.Leroy / G.Mouche).

Quai de La Loire : deux mois de travaux pour renforcer les digues



Afin de garantir la sécurité de la population et des entreprises face au risque inondation, des travaux sont actuellement réalisés quai de La Loire. L'objectif du chantier ? Endiguer le risque de rupture de la digue par érosion interne. Les travaux de cette fin d'année viennent compléter le premier chantier de 2018, réalisé sur les communes de Tours et Saint-Pierre-des-Corps. Les travaux ont débuté fin octobre, pour une durée d'environ deux mois (avec une alternance de la circulation pendant les deux premières semaines de travaux). Ils consistent en la réalisation d'une cloison étanche autour de deux réseaux de

canalisation (rejet dans La Loire des eaux pluviales et station de traitement), ainsi qu'au niveau du pied de la digue. Cette nouvelle cloison sera raccordée à celle du chantier de 2018. De plus, un perré (mur) maçonné sera également mis en place pour renforcer la structure.

Les travaux sont réalisés par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement. Ce sont 400 000€ qui sont investis dans cette opération, financés à 80% par l'État et 20% par Tours Métropole Val-de-Loire, Touraine-Est Vallées et le département d'Indre-et-Loire.

Avenue Stalingrad : changement des canalisations d'eau potable



La Métropole mènera jusqu'à la fin de l'année des travaux sur l'avenue Stalingrad (entre le boulevard Viola et le boulevard des Déportés), afin d'y renouveler le réseau de canalisation d'eau potable.

Rue Gambetta : réfection du tapis d'enrobé



De fin octobre à mi-novembre, des travaux ont été menés rue Gambetta. Le service voirie a réparé les trottoirs et posé un nouvel enrobé entre les rues Descartes et Tonnellé, à la suite des travaux d'Enedis.

Rappel : travaux rue Marcel-Cachin (entre les n°157 et n°319)

Jusqu'à la fin de l'année, des travaux d'enfouissement des réseaux EDF et Orange ont lieu rue Marcel-Cachin.

Merci
de ne pas jeter
vos masques
sur la voie publique



Jeter des déchets sur la voie publique est passible d'une amende de 135 euros.

S. P. ERRE
CORPS



Discussion avec l'association ID37 lors de la venue de Brigitte Klinkert (au centre), ministre déléguée à l'insertion professionnelle. Étaient notamment présents lors de ces échanges : Emmanuel François (Maire de Saint-Pierre-des-Corps, à gauche), Jean-Patrick Gille (Conseiller régional, vice-président métropolitain et président de l'Union Nationale des Missions Locales), Jean-Gérard Paumier (Président du Département, 4^{ème} à droite) et Nadia Seghier (Secrétaire générale à la préfecture, 3^{ème} à droite).

Insertion professionnelle : mode d'emploi

« *Aucun jeune ne doit rester sans projet de formation, ni projet professionnel.* » Tels sont les mots de Brigitte Klinkert, ministre en charge de l'Insertion professionnelle, présente le lundi 26 octobre à Saint-Pierre-des-Corps. Au cours de cette journée, la ministre a rencontré des membres d'ID37 et de la Mission Locale de Touraine, deux acteurs locaux qui permettent aux personnes de retrouver un emploi et une autonomie dans leur vie quotidienne. Par le biais de ces échanges, la ministre avait un objectif : comprendre ce qui fonctionne ou non sur le territoire afin d'améliorer le processus de retour vers l'emploi.

La ministre a tout d'abord échangé avec ID37, une association basée au cœur de la Rabaterie. Au cours de l'entretien, Aurélie, une jeune femme, accompagnée de son référent RSA, a raconté son parcours au sein de la structure. En recherche d'emploi depuis trois mois, elle a débuté les démarches

pour obtenir le permis de conduire. Les discussions ont permis de soulever des questions, notamment celle ayant trait à la mobilité, facteur important pour retrouver un travail.

Puis, la visite s'est poursuivie dans les locaux de la Mission locale de Saint-Pierre-des-Corps. De nouveau, celle-ci a pu échanger avec des bénéficiaires du dispositif : trois jeunes du territoire, aux profils divers et variés. Tous avaient le même projet : construire leur avenir professionnel par le biais d'une formation, l'obtention d'un service civique ou la réalisation d'un stage pour découvrir un métier et confirmer un projet de formation.

« *Ces échanges ont conforté la ministre dans l'idée que lorsqu'on est jeune, il est compliqué de savoir à qui s'adresser en fonction de sa démarche. Son objectif serait donc de créer un SPI (service public à l'insertion), c'est-à-dire un guichet unique*

qui permettrait au jeune d'avoir un seul et unique interlocuteur. Le but du Service Public de l'Insertion serait donc d'offrir un accompagnement renforcé le plus vite possible pour une réinsertion professionnelle efficace, avec un accompagnement dans les démarches de recherches d'une formation, d'un emploi, mais aussi d'un logement, d'une aide pour le permis de conduire et pour l'accès aux droits » explique Nabil Benzaït élu délégué aux actions pour l'emploi. Des échanges constructifs qui devraient permettre, dans le futur, de créer des outils adaptés aux territoires pour la (ré)insertion professionnelle.

« *Dans ce dossier, vous retrouverez toutes les informations des acteurs de l'emploi qui résident sur Saint-Pierre et qui peuvent vous aider à vous (ré)orienter professionnellement et personnellement. Comme la ministre, nous ne voulons laisser personne sans aide ni projet* » conclut Nabil Benzaït.

ID37 : « Retrouver le chemin de l'emploi »



Laurent Pellot, Laurence Bioteau et Christine Antonelli, conseillers chez ID37

Installé depuis une vingtaine d'années à Saint-Pierre-des-Corps, l'une des missions d'ID37 est d'épauler les structures de l'économie, sociale et solidaire. L'association accompagne également des personnes vers l'emploi. « Nous avons deux missions au sein de ce service : d'un côté nous accompagnons les bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active), et de l'autre une médiation emploi pour les

personnes résidant dans le quartier prioritaire de la Rabaterie » explique Christine Antonelli, co-directrice d'ID37.

Créée en août 2016, la médiation emploi est un service financé par l'agence nationale de la cohésion des territoires et par le FSE* (Fonds Social Européen). « Cette médiation a pour objectif d'accompagner dans leurs démarches socioprofessionnelles des personnes venant exclusivement

de Saint-Pierre, qui ne sont pas suivies par les services publics de l'emploi, mais qui ont l'envie de s'inscrire dans une démarche qui leur permettra de créer un projet professionnel. » Depuis la mise en place de cette action, 250 personnes ont pu être aidées dans leurs démarches. « Notre médiatrice emploi accompagne au quotidien une cinquantaine de personnes. Grâce à notre réseau de partenaires (CCAS, Sac à Malice, CISPEO, etc), aux permanences à la Maison de l'Aubrière et au bouche à oreille, la population vient facilement à notre rencontre. Nous sommes un vrai service d'emploi de proximité. »

ID37 participe aussi à l'insertion socioprofessionnelle des personnes bénéficiaires du RSA. « Nous avons passé une convention avec le Conseil départemental. Chaque année, nous accompagnons environ 800 personnes. Les bénéfi-

ciaires du RSA signent avec nous un contrat d'engagement réciproque afin de déterminer leur projet professionnel. Nous les aidons également pour les questions de santé, de logement, de budget..., ce qui est spécifique au département de l'Indre-et-Loire. Nous les rencontrons une fois par mois, notre objectif étant qu'ils puissent sortir du dispositif RSA le plus rapidement possible. En 2019, à la fin des accompagnements, une personne sur deux quittait le dispositif » souligne Christine Antonelli.

*FSE : Fonds européen dont les objectifs visent à réduire les écarts de développement existants entre les pays de l'Union Européenne et à promouvoir une croissance durable.

CONTACT

- 6 rue Jacques-Vigier
- 02 47 37 95 44
- contact@id37.fr

La ministre déléguée à l'Insertion professionnelle à Saint-Pierre-des-Corps



Échange autour de la question de l'insertion professionnelle en Indre-et-Loire



Les représentants d'ID37 avec la ministre



Signature de la ministre dans le livre d'or de la ville



Échange à la Mission locale de Touraine de Saint-Pierre-des-Corps



Les représentants et les jeunes de la Mission locale de Touraine avec la ministre et les élus

Mission locale de Touraine : un acteur pour aider les jeunes



La Mission locale de Saint-Pierre est située 22 rue de la Grand Cour

Créée en juillet 1996, l'association Mission locale de Touraine accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire. « Nous sommes là pour apporter une aide personnalisée aux jeunes adultes. La Mission locale de Touraine possède cinq antennes sur le territoire de la Métropole,

dont une basée à Saint-Pierre-des-Corps, rue de la Grand-Cour » explique Jimmy Laurendeau, responsable de l'antenne de la ville.

Sur place, trois conseillers et une chargée d'accueil vous aident dans votre futur projet. « En temps normal, l'accès à la Mission locale

est libre. Actuellement, avec le Covid, il est nécessaire de prendre rendez-vous par téléphone ou par internet via notre site. »

Lorsque vous franchissez la porte des locaux, les conseillers sont à votre écoute. « Nous sommes là pour aider le jeune à créer un parcours qui lui ressemble afin qu'il prenne son autonomie. Nous apportons un soutien dans la recherche de formation et d'emploi. Mais notre mission ne s'arrête pas là. Nous les aidons dans les démarches de la vie quotidienne comme la recherche d'un logement, l'obtention du permis de conduire et l'achat d'un premier véhicule, l'accès à vos droits, la santé, la culture, etc » souligne Jimmy Laurendeau. Chaque année, la Mission

locale de Saint-Pierre aide plus de 300 personnes. « En 2019 nous avons accueilli 328 jeunes. L'année 2020 n'est pas encore terminée et nous avons déjà recensé 320 jeunes ayant franchi notre porte » précise le responsable.

Pour aller encore plus loin et ne laisser personne sur le bord du chemin, la Mission locale lance le projet « Go on » : « Le but est d'aller à la rencontre des jeunes sur le terrain. Certains ne nous connaissent pas ou n'osent pas venir nous voir, c'est donc à nous de trouver une solution pour créer le premier échange » conclut-il.

CONTACT

- 22 rue de la Grand-Cour
- 02 47 46 29 82
- www.mltouraine.com

Le SMJ à l'écoute des jeunes



La Maison de l'Aubrière, qui accueille le SMJ et l'Espace public numérique

Le service municipal de la jeunesse est un service destiné aux 12-25 ans. « Lorsque l'on parle du SMJ, on pense souvent aux activités proposées aux adolescents comme les stages multi-activités, les séjours, etc. Pourtant l'équipe d'encadrement guide aussi les jeunes adultes vers les acteurs sociaux qui leur permettront de s'insérer socialement et économiquement. C'est vers l'âge de 16 ans que l'on commence réellement à réfléchir à son avenir » explique Amin Brimou, adjoint en charge de l'éducation et de la jeunesse.

Au SMJ, en plus de pouvoir dialoguer et être conseillé par les animateurs, les jeunes disposent de l'espace public numérique, un lieu où de nombreux ordinateurs sont disponibles. « Ce lieu peut les aider dans leur recherche d'emploi ou de formation, ainsi que faciliter l'accès à leurs droits » relate Eloïse Drapeau, adjointe à l'éducation et la jeunesse. Le SMJ est un espace de conseil, d'orientation et d'accompagnement. En début d'année 2021, une charte sera créée au SMJ pour renforcer cette action : aider les jeunes à s'émanciper et être acteur de leur parcours de vie.

1 JEUNE, 1 SOLUTION : des aides à destination des jeunes

Mis en place par l'État en juillet dernier, le projet « 1 jeune, 1 solution » a pour mission de faciliter l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle. Pour cela, différentes aides sont proposées aux 16-30 ans. Quelques-unes sont répertoriées ci-dessous :

- **Aide à l'embauche d'un jeune de moins de 26 ans** : jusqu'au 31 janvier 2021, les entreprises peuvent bénéficier d'une aide de 4 000€ pour l'embauche d'un salarié de moins de 26 ans pour une durée minimum de trois mois.
- **Aide à l'embauche d'un apprenti** : jusqu'au 28 février 2021, les entreprises peuvent bénéficier d'une aide 5 000€ pour l'embauche d'un alternant de moins de 18 ans et de 8 000€ pour un alternant de plus de 18 ans.
- **Aide à l'embauche d'une personne en situation de handicap** : jusqu'au 28 février 2021, les entreprises peuvent bénéficier d'une aide de 4 000€ pour l'embauche d'un salarié en situation de handicap pour une durée minimum de trois mois.
- **Garantie jeunes (via la Mission locale)** : pour les jeunes de 16 à 26 ans, en situation de précarité (qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études). Ils peuvent être accompagnés de manière intensive et collective. Cet accompagnement est assorti d'une aide financière pour faciliter les démarches d'accès à l'emploi. Cela peut se traduire par différents types de parcours comme le PACEA (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie, spécifique aux jeunes), le PEC (Parcours Emploi Compétences) ou bien encore le CIE (Contrat Initiative Emploi).
- **Wimooov** : association qui vous accompagne dans l'obtention du permis de conduire dans le cadre de votre projet professionnel, afin de devenir autonome dans votre mobilité quotidienne.

Saint-Pierre Autrement

À vos côtés !

La crise sanitaire n'épargne personne et elle fragilise durablement. La détresse sociale et économique s'avère de plus en plus alarmante.

Rappelons notre soutien à ceux qui souffrent de maladies. La santé doit être préservée sans condition. Nous devons continuer à respecter les gestes barrières et protocoles sanitaires, tout en faisant preuve d'imagination pour permettre la tenue de certains événements. Relayé par l'association, les Ailes de l'Espoir, le Téléthon aura bien lieu sur le parvis de la salle des fêtes, le samedi 5 décembre avec la vente de mets sucrés et salés à emporter.

Amplifions la solidarité auprès des plus vulnérables ! Isolement, promiscuité et pauvreté sont exacerbés par le confinement. Nombre de concitoyens subissent une aggravation de leurs conditions sociales. Restons vigilants ! Le premier confinement a mis en lumière notre créativité et notre fraternité en faisant naître de nouvelles formes de solidarité. À nous de faire grandir ce vaste élan en intensifiant notre réseau de bénévoles.

La continuité des services publics exige aussi de la créativité. Nos agents municipaux ont réinventé certains services au regard du contexte sanitaire. Comme lors de la rentrée scolaire, notre adjoint à la culture s'est mobilisé avec tout le personnel en un temps record et avec beaucoup d'ingéniosité. Mise en place du « click & collect » (cliquer et collecter) de la bibliothèque, cours dématérialisés pour les élèves de l'école de musique, réor-

ganisation des spectacles... Le centre culturel a offert quatre représentations de « La Conférence des Rêves » pour quatre écoles primaires. Chaque classe avait « son entrée et sa sortie » et était placée de manière à ne pas brasser les élèves. Forte de ces succès dont la presse s'est faite l'écho, notre municipalité a été sollicitée par des établissements culturels d'autres villes de la région.

Rappelons notre soutien à nos commerçants et artisans, qui participent au rayonnement de notre ville. Nos élus, aux côtés de l'adjointe au commerce, sont allés à leur rencontre. À la suite de ces échanges, le service communication a créé une carte interactive sur le site internet de la ville pour permettre de retrouver notamment les artisans et commerçants qui pratiquent le « click & collect ».

Amplifions la solidarité et consommons local ! Commerçants et artisans s'adaptent sans cesse aux mesures sanitaires pour continuer à nous offrir des produits de qualité et un accueil chaleureux. Nous les accompagnons sur le marché pour que la vigilance ne se relâche pas concernant les gestes barrières. Car, le premier confinement nous l'a enseigné, c'est à ce prix que nos quatre marchés seront maintenus et nos commerces enfin rouverts.

Soutien & solidarité, créativité & fraternité, telle est la recette de Saint-Pierre Autrement pour accompagner ces fêtes de fin d'année. Qu'elles soient douces et chaleureuses pour chacun d'entre vous !

SAINT-PIERRE AUTREMENT

E. Francois, L. Lefevre, C. Bonnard, E. Drapeau, M. Lambert, G. Bougadba, A. Brimou, M. Persiani, A. Garcia, J. Metals, M. Chapeau, F. Kendri, O. Conte, M. Hivet, N. Benzait, G. Ak, R. Durouchoux, M. Villette, S. Audusseau, S. Mokadem, M. Ak, P. Daumain, R. Danger, Marilou Lambert-Sanchez.
Contact : l.lefevre@mairiespdc.fr

À GaucheS toute !

Démocratie, participation citoyenne, transparence : Monsieur le Maire, s'il vous plaît, faites au moins le minimum !

Un triste constat : le Maire, Emmanuel François, semble bien éloigné de la démocratie locale.

Il rejette en bloc, sans argument pesé, les propositions constructives que l'opposition lui transmet.

Petit rappel : le conseil municipal nouvellement élu doit adopter sous 6 mois son règlement intérieur. Un document qui organise le travail des élus, prévoit les conditions de la participation citoyenne, et qui doit garantir la transparence et la démocratie.

Le 11 septembre 2020, la mairie nous envoie un projet de règlement intérieur en précisant que nous disposons de six jours pour émettre des propositions. À GaucheS Toute propose une série d'amendements au service de la démocratie, mais le Maire ne daigne pas répondre et nous oppose, sans échange préalable, un :

- REFUS, pour les commissions municipales d'imposer un horaire permettant à la majorité des élus salariés de participer,
- REFUS de soumettre à l'examen d'une commission municipale chaque projet de délibération (en même temps, à ce jour le Maire n'a su réunir que cinq des dix commissions, inadmissible !)
- REFUS d'imposer un délai pour la transmission d'un compte rendu de chaque commission municipale,
- REFUS de présenter des délibérations expliquant les modifications qu'elles impliquent,
- REFUS d'allonger le délai de cinq jours prévu pour pouvoir accéder aux dossiers soumis au conseil municipal,
- REFUS d'inviter les élus mé-

tropolitains aux dossiers municipaux qui interfèrent avec une politique métropolitaine,

- REFUS de contraindre la mairie à répondre dans un délai raisonnable aux questions posées,
- REFUS d'autoriser un court débat en conseil municipal en réponse aux questions orales posées,
- REFUS de communiquer automatiquement aux élus le Procès-Verbal de la séance précédente,
- REFUS d'inscrire dans le règlement intérieur les conseils de quartiers.

Il nous reste l'article 32 du règlement intérieur pour faire avancer la démocratie. Cet article permet au conseil municipal d'organiser des commissions spéciales ou des comités consultatifs pour étudier une ou plusieurs affaires spécifiques. Une opportunité pour associer des personnalités qualifiées sur des sujets d'importance.

La santé est un sujet crucial, notamment aujourd'hui en raison de la crise sanitaire, de la désertification médicale de la ville, des craintes exprimées par des professionnels de santé, de l'impact du projet de réhabilitation de la Rabaterie, du projet de transfert du Centre municipal de santé, le projet de recrutement d'un deuxième médecin, du projet de centre social...

Alors Monsieur le Maire, si selon vos dires il est plus facile d'être maire que médecin, vous devriez pouvoir organiser rapidement un comité consultatif pour penser le système de santé à Saint-Pierre-des-Corps, et n'hésitez pas à nous en confier la présidence !

À GAUCHES TOUTE !

M. Soulas, P. Leroy, G. Mouche, L. Allysbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba.

Contact : michel.soulas37@laposte.net

J'aime Saint-Pierre-des-Corps**Les élus de J'aime Saint-Pierre en colère**

Non, monsieur le maire, nous ne mobilisons pas la parole, ni n'utilisons le monologue comme vous nous l'avez, en séance, à plusieurs reprises. Faute de commissions, c'est pendant le conseil municipal que nous découvrons les décisions que vous avez prises et sur lesquelles nous devons voter. Alors oui, nous posons des questions pour comprendre !

Vous avez décidé de nous associer à la rédaction du règlement intérieur. Nous avons fait des propositions. Mais rien de ce qui a été suggéré par les groupes d'opposition n'a été retenu. Balayée la mise en place d'un conseil des sages ! Balayée la participation d'habitants aux commissions de travail qui, selon vos propos, n'ont pas la connaissance des sujets abordés ! À l'évidence vous voulez décider tout seul !

Vous nous faites revoter l'augmentation de votre indemnité (+70%) et celle de votre équipe parce qu'une fois de plus, la préparation du dossier était trop approximative et le 1^{er} vote irrecevable pour la préfecture !

Vous recrutez un second collaborateur de cabinet sans pouvoir nous dire clairement les missions affectées au premier ! Et, sans autre avis, vous décidez un audit du service petite enfance dont vous nous dites « *qu'il s'y passe des choses préoccupantes* ». Vous recrutez pour ça une vacataire retraitée, dont nous apprenons l'identité en séance, pour 10€/h et moins d'un mois de mission ! Quelle ambition pour ce projet !

Nous dénonçons cette gouvernance qui ignore les voix de l'opposition, qui éloigne les habitants des prises de

décisions et qui consacre la toute-puissance du maire ! Le groupe J'aime Saint-Pierre inquiet.

Dans ce contexte, bien sûr, on ne connaît pas les priorités environnementales ou de santé publique à court ou moyen terme de notre maire. Or, des mesures simples seraient faciles à mettre en place pour favoriser les trajets à pied ou à vélo. Nos commerces de proximité, nos services publics (mairie, écoles, marchés...) sont pour beaucoup d'entre nous accessibles sans voiture. Mais comment emprunter les trottoirs avec une poussette ou à pied avec de jeunes enfants ou avec une mobilité réduite ?

D'ouest en est de la ville, notre groupe, a fait des constats consternants de trottoirs déformés, trop étroits, encombrés, mal éclairés ou inexistant. Même si beaucoup de quartiers sont concernés, le lauréat est quand même l'est de la ville, parfois sans pistes cyclables protégées pour les collégiens, sans trottoirs ni rues goudronnées. Plus grave, signalons que les deux bornes à incendie du boulevard Jean-Jaurès sont totalement inutilisables.

Monsieur le maire, ces avancées ne sont-elles pas plus indispensables qu'un second collaborateur de cabinet ? Parmi vos priorités, quelle place accordez-vous à la sécurité de vos administrés ?

Le groupe J'aime Saint-Pierre aime aussi ses habitants et souhaite à chacun de bonnes fêtes de fin d'année en ces temps difficiles.

Agir Ensemble**Temps scolaire = le temps d'une remise à plat**

Les promesses électorales ont été élaborées avant la crise Covid. Depuis, il n'aura échappé à personne que le contexte économique et social a changé : baisse d'activité des entreprises et fermeture des écoles ont accentué sans surprise les inégalités sociales. Ainsi, notre territoire urbain fragile et composite n'échappe pas à l'onde de choc provoquée par la crise sanitaire. Saint-Pierre-des-Corps compte déjà sept écoles sur douze en Réseaux d'Éducation Prioritaire. Or le premier confinement a rappelé le rôle irremplaçable de l'école pour l'épanouissement de l'enfant et ses apprentissages. La question de l'organisation du temps scolaire est donc cruciale pour qui souhaite concrètement mener une politique sociale tournée vers les jeunes générations dans le contexte qui est désormais le nôtre.

À l'issue des échanges confus de la réunion de juillet sur les rythmes scolaires, M. le Maire s'est montré ouvert au débat et pas seulement sur la mise en œuvre du passage de 4,5 jours à 4 jours. La nouvelle municipalité a eu la sagesse de maintenir en 2020 les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) en accord avec la loi des 4,5 jours, tout en les planifiant différemment, ce qui pourrait mieux convenir aux équipes pédagogiques.

Nous voulons rappeler notre proposition afin qu'elle soit enfin apportée au débat, un débat avec tous les acteurs (enseignants, parents, animateurs...) en vue de préparer la rentrée 2021 pour répondre aux besoins des Corpopétrusiens.

Au primaire, tous les élèves bénéficient de 24 heures d'en-

seignement.

On nous propose deux manières de les répartir. La première, par dérogation à la loi, sur 4 jours à raison de 6 heures par jour, faisant 8 demi-journées. La seconde, conformément à la loi sur 4,5 jours (et 9 demi-journées).

Nous proposons de conserver les 4,5 jours mais à raison de 5 matinées de 4h (dont le mercredi matin afin de préserver le samedi) et de 2 après-midi de 2h, soit 7 demi-journées (par dérogation). Dans ce cas, 2 après-midi seraient consacrées exclusivement aux Temps d'Activités Périscolaires et l'après-midi du mercredi resterait à la charge des familles.

Avantages de cette formule pour les apprentissages de tous les enfants :

- 1) On apprend mieux le matin.
- 2) On apprend mieux si on apprend régulièrement tous les jours.
- 3) On apprend mieux si les journées d'étude sont moins longues.
- 4) On apprend le vivre ensemble à l'école
- 5) On apprend autrement avec des activités périscolaires sur des après-midi entières.

Cette organisation facilitera la mise en œuvre de vrais projets pédagogiques (culturels, sportifs et éducatifs) accessibles pour toutes les familles puisque financés par la Municipalité avec le soutien de l'État. En effet, avec une Organisation du Temps Scolaire sur 4,5 jours, la municipalité perçoit une subvention de 50€ par an et par élève.

Faisons donc le choix d'investir pour notre jeunesse et notre avenir !

Concours balcons et jardins fleuris : pas de cérémonie en mairie

Chaque année, la traditionnelle remise des prix du Concours des balcons et jardins fleuris a lieu en novembre en mairie. Au regard de la situation sanitaire actuelle, la cérémonie a été annulée.

« Tous les participants recevront un courrier du maire au cours du mois de décembre, ainsi qu'un bon d'achat. Nous aurions aimé organiser cette remise de prix mais cela était trop risqué face à la recrudescence de l'épidémie » regrette Patricia Dubois, responsable des espaces verts.

Pour rappel, le jury du concours avait découvert les maisons, jardins et appartements fleuris en juillet. « Nous avons onze participants pour les balcons, douze pour les maisons et quatre pour les jardins collectifs. Le jury est composé de Christian Bonnard,

adjoint en charge de l'environnement et l'urbanisme, de quatre employés du service des espaces verts et d'un de la communication. Les participants ont été notés sur la couleur, la variété des plants, l'harmonie générale, etc. » Les lauréats de l'édition 2020 du concours seront annoncés sur saintpierredescorps.fr et la page Facebook.



La ville aux couleurs de Noël

Saint-Pierre-des-Corps se parera des couleurs de Noël dès le début de décembre, privilégiant les couleurs blanches et vertes dans les décors.

Le personnel des espaces verts installera deux grands sapins décorés sur le parvis de la gare et la place des Déportés. À la mairie, le décor de Noël sera agrandi : « En plus de ce qui se fait habituellement sur le parvis et la façade de la mairie, d'autres décorations lumineuses seront implantées dans le passage Chabrier » se réjouit Patricia Dubois, responsable des espaces verts. Les rues et les décors seront illuminés, du 3 décembre au 4 janvier.



Les conseils d'une jardinière : le cassissier



Le cassissier livré en racines nues se plante d'octobre à avril dans un sol plutôt lourd, profond, frais, mais bien drainé. Un climat tempéré ou plus froid en hiver lui convient, ainsi qu'un soleil non brûlant. Proscrivez les emplacements humides, mal aérés, mais aussi les forts courants d'air.

Creusez un trou de 40 à 50 centimètres de profondeur et de largeur, en retirant les cailloux et les racines des mauvaises herbes. Ajoutez au fond du trou de plantation environ une grosse poignée de corne torréfiée, du stimulant racinaire à mélanger à la terre, et rebouchez le trou de moitié avec de la terre, du terreau plantation si nécessaire, et une à deux pelletées de fumier composté comme le fertilisant Lombricompost. Recoupez l'extrémité des racines de l'arbuste, puis installez le collet du cassissier au niveau du sol (démarrage des

premières branches). Comblez le trou de plantation avec la terre restant et du terreau plantation, puis tassez cette terre au pied de l'arbuste en formant une cuvette et arrosez abondamment (entre dix et quinze litres) pour maintenir une bonne cohésion entre la terre et les racines.

Si vous ne pouvez pas planter vos cassissiers avant huit jours, nous vous conseillons de mettre vos arbustes en jauge dans un endroit ombragé de votre jardin. Les cassissiers ne sont pas tous auto-fertiles ; il faut donc parfois associer deux variétés qui fleurissent en même temps pour obtenir des fruits.

En février-mars, hors période de gel, taillez les branches âgées de quatre ou cinq ans qui fructifient peu à leur base. Elles se trouvent au centre du buisson ; conservez autant de jeunes rejets à la périphérie.

Désherbez, arrosez s'il fait sec et paillez le sol en mai. Tous les ans, en automne, ramassez les feuilles mortes, surtout si elles ont été malades et déposez en surface quelques pelletées de compost.

Contre l'antracnose*, pulvérisez de la bouillie bordelaise juste après la chute des feuilles et en fin de floraison. Les cassissiers sont peu malades, mais ils subissent parfois les attaques de pucerons, qui recroquevillent leurs feuilles. Plantez des capucines à proximité pour servir de "piège à pucerons".

*L'antracnose est une maladie qui se développe lorsque l'humidité se fait trop importante.

Le mois prochain : élagage des arbres

DICTONS DE DÉCEMBRE :

- Qui plante pendant l'Avent gagne une année de temps.
- Saint Nicolas (06) fait les bons mariages, guérit de la fièvre et de la rage.
- En décembre froid, si la neige abonde, en une année féconde le laboureur a foi.

amicaledelamorinerie@outlook.com
amicaledelamorinerie.sitego.fr
amicaledelamorinerie.blog4ever.com/
 Tél : 06 44 22 72 08 / 06 24 52 51 06

AGENDA

Retrouvez plus d'informations, de photos sur www.saintpierredescorps.fr et sur Facebook



COLLECTIF LE POULPE Good Girl (là-dessus, on est tous d'accord)

THÉÂTRE

« Comment ça se fait qu'on a envie de s'arrêter pour regarder les accidents sur le bord de la route ? Comment on peut être sûr que quelque chose est vrai, si on n'était pas là pour le voir et pourquoi on se raconte des histoires quand on ne connaît pas la vérité ? À quoi ça sert un coupable ? Vous n'avez jamais eu envie d'étrangler quelqu'un, vous ? Tout ce que vous allez voir est vrai. Mais rien de ce que vous allez voir n'est vrai. Boulder, paisible ville du Colorado, jusqu'à la nuit du 25 décembre 1996 : la petite JonBenét n'est plus dans sa chambre et un bol d'ananas est retrouvé sur la table... » Good Girl, avec sa mise en scène déjantée, interroge l'appétit pour le sensationnel, les notions de mythe et de vérité.

Le Collectif Le Poulpe est soutenu par le centre culturel de Saint-Pierre-des-Corps pour cette deuxième création. Des comédiens du collectif ont participé à des actions culturelles auprès du collège Stalingrad : ils ont abordé des questions autour du discours médiatique et du fait-divers avec des classes de 4^{ème} et 3^{ème}.

Vendredi 4 décembre - 18h30 (sous réserve) - Durée : 1h15
Centre culturel communal
Tarifs : 12€ / 9€

INFOS BILLETTERIE

- Les réservations pour les spectacles ne seront ouvertes que quelques jours avant la date de représentation.
- Les billets déjà achetés pour les spectacles annulés au cours du mois de novembre seront remboursés sur demande au centre culturel mais resteront valables si les spectacles sont reportés.

Sous réserve d'annulation, de report ou de changement d'horaire, en fonction de la situation sanitaire.

DÉCEMBRE

► Vendredi 4/12

GOOD GIRL (LÀ DESSUS, ON EST TOUS D'ACCORD)

Théâtre

Par le Collectif Le Poulpe. Durée : 1h15. Au centre culturel, 18h30 (sous réserve). Tarifs : 12€ / 9€.

► Samedi 5/12

DES HISTOIRES ET TOI ET MOI
Lectures d'histoires, à partir de 2 ans. Bibliothèque, 10h30.



BLABLA TRICOT

Un atelier pour découvrir le tricot et tricoter ensemble. Bibliothèque, dès 14h30.



► Samedi 12/12

LES ÉCHECS

S'initier et jouer aux échecs avec l'association l'Échiquier Corpopétrussien. Bibliothèque, 15h.



► Mardi 15/12

CONSEIL MUNICIPAL
Salle des fêtes, 18h30.

► Samedi 19/12

C DANS LA BOÎTE

Jeux de société

Dès 3 ans, enfants et adultes. Venez jouer seul ou à plusieurs, tester des jeux. Bibliothèque, toute la journée, dès 10h.



JANVIER

► Samedi 9/01

ARTHUR ET IBRAHIM

Théâtre - Jeune public

Par la Compagnie du Double. À partir de 10 ans Centre culturel, 15h. Tarifs : 7€ / 3€



C'EST OÙ ?

Bibliothèque municipale - 3 rue Henri-Barbusse - 02 47 63 43 17
www.stpierredescorps-bibliotheque.fr

Centre culturel - 37 bis avenue de la République - 02 47 63 43 15

Galerie Chabrier - Passage Emmanuel-Chabrier - 02 47 63 43 15

Salle des fêtes - Avenue de la République

Auditorium Henri-Dutilleux - rue Henri-Barbusse - 02 47 63 43 43

**BILLET
TERIE EN
LIGNE**

Pour acheter vos places pour les spectacles du centre culturel rendez-vous sur

<https://billetterie.mairiespdc.fr>

Restauration municipale

1 300, c'est le nombre moyen de repas livrés chaque jour dans la ville par le service de la restauration municipale. Rencontre avec ces petites mains de l'ombre, qui régaleront petits et grands lors du déjeuner.

Un service qui met l'eau à la bouche

Vendredi matin, 10h. C'est l'effervescence à la cuisine centrale, rue de l'Eridence : les cuisiniers sont dans les derniers préparatifs du menu du jour : chou blanc, filet de poisson à la sauce provençale, haricots verts et crème vanille maison. C'est Gilles Dutour, cuisinier de formation et responsable de la restauration municipale depuis 2016 qui nous reçoit. Au cours de la matinée, il nous explique toutes les subtilités de ce service public qui touche une grande partie des habitants.

« Lorsque l'on parle de la restauration municipale, on pense de suite à la restauration scolaire. Pourtant, nous faisons bien plus que cela. Nous préparons aussi les repas de la résidence autonomie La Diablerie, ainsi que ceux de la crèche Pataploum et de la Maison-Durand » explique Gilles. Le service restauration municipale compte une cinquantaine d'employés : une douzaine sont à la cuisine centrale, six à la résidence autonomie La Diablerie et les autres répartis dans tous les offices de la ville.

« Notre service fonctionne sept jours sur sept toute l'année. Nous adaptons nos plats à chaque public. » En effet, les menus destinés aux élèves de la petite section au CM2 ne sont pas les mêmes que ceux pour les personnes âgées de la Diablerie. « Les apports en calcium, fer, etc. sont différents entre un enfant et un adulte. Ainsi, les plats proposés aux scolaires sont conçus en collaboration avec une diététicienne, afin d'apporter un menu complet chaque jour aux élèves. À la résidence autonomie, nous préparons des plats semi-gastronomiques, en fonction des saisons » souligne Gilles.

Quel est le profil d'une journée type ? « Les équipes arrivent à 6h du matin en cuisine. Elles ont jusqu'à 10h30, dernier délai, pour préparer entrée - plat chaud - fromage et / ou dessert. Ensuite deux



Les cuisiniers de la cuisine centrale, accompagné de Gilles Dutour (à droite)

personnes s'occupent de la livraison. Il ne faut pas rompre la chaîne du froid. Les plats froids sont les premiers à partir, puis c'est au tour des plats chauds. Les derniers repas doivent être livrés au plus tard à 11h15 puisque les premiers services débutent à 11h30, jusqu'à 13h30. Ensuite, c'est le nettoyage des locaux et des fourneaux. »

Le service tient également à s'adapter à tous les régimes alimentaires. « Nous ne forçons pas les enfants à manger de la viande. Lorsque le porc est au menu du jour, un plat de substitution est préparé. Pour les autres viandes, nous proposons plus de légumes et / ou de féculents à l'enfant. » Les menus végétariens sont également à la carte depuis 2018. « Nous les avons mis en place progressivement dans les assiettes de la restauration scolaire. Au départ, nous proposons un menu sans viande une fois par mois, puis en mai 2019, nous sommes passés à deux par mois. En septembre 2019, nous étions prêts à confectionner une fois par semaine un menu végétarien comme ce qui est demandé par la loi Egalim. Ce nouveau menu plaît beaucoup d'ailleurs. Nous avons constaté qu'il y a plus d'enfants qui mangent à la cantine ce jour de la semaine » se réjouit Gilles.

Pratique

Tous les mois, la restauration municipale vous propose de retrouver sur le site internet de la ville - saintpierredescorps.fr - rubrique Vivre à Saint-Pierre et Enfance et Jeunesse une lettre de la cantine pour découvrir un aliment, ainsi que les menus des élèves pour le mois.

En plus d'effectuer un travail autour des régimes alimentaires, l'équipe de la restauration municipale travaille avec des produits locaux, frais et de saison. « Nous achetons sur une année presque 10% de produits bios et 20% issus de circuit court. Nos herbes aromatiques comme le persil et la ciboulette sont produits par le service espaces verts » se félicite Gilles.

Des projets, le service de restauration municipale en a. « Nous allons installer des bornes de pointage dans les cantines au début de l'année 2021, afin de comptabiliser la présence des élèves. Cela apportera plus de confort aux animateurs et évitera les erreurs de facturation. »

La fin d'année rime avec « festivités » pour Gilles et ses cuisiniers. « Nous aimons cette période, propice aux repas à thème. En novembre les personnes âgées de la Diablerie ont pu déguster un menu dédié à l'automne avec un velouté de potimarron, un suprême de pintade à l'ardéchoise, une poêlée d'hiver aux châtaignes et cranberries et un casse-noisette. Actuellement, nous planchons sur les repas de Noël des enfants et des anciens. Nous espérons qu'ils apporteront joie et réconfort dans cette période de crise sanitaire ! » conclut-il.